



Assemblée générale

Distr. limitée
17 décembre 1999
Français
Original: anglais

Cinquante-quatrième session

Cinquième Commission

Point 125 de l'ordre du jour

**Barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses
de l'Organisation des Nations Unies**

Projet de décision présenté par le Président à l'issue de consultations officielles

Barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses de l'Organisation des Nations Unies

L'Assemblée générale décide de poursuivre l'examen du point 125 de l'ordre du jour, intitulé «Barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses de l'Organisation des Nations Unies», à titre prioritaire durant la première partie de la reprise de sa cinquante-quatrième session et d'approuver, au plus tard le dernier jour de la première partie de la reprise de sa cinquante-quatrième session, la méthodologie qui permettra au Comité des contributions de lui recommander, à sa cinquante-cinquième session, un barème des quotes-parts pour la période 2001-2003.